

Strasbourg, le 6 juillet 2020

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

Christine Masse-Guépratte
Inspectrice d'académie
inspectrice pédagogique régionale

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

à
Mesdames et Messieurs les professeures et
professeurs d'
Éducation musicale et chant choral

Rectorat

de l'académie de Strasbourg

Pôle pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par
Christine Masse-Guépratte

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs,

Téléphone
03 88 23 38 71/38 59
/35 25
Fax
03 88 23 39 63
Mél.
ce.ipr
@ac-strasbourg.fr
Référence :
.....

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

A présent que cette inédite année scolaire 2019-2020 touche à sa fin, il est temps, au calme et à titre individuel d'en tirer les enseignements et aussi prendre du repos. Dans un contexte singulier, vous avez été sollicités de manière exceptionnelle pour faire face à un défi collectif qui dépassait le cadre habituel des compétences professionnelles dont vous aviez jusqu'alors besoin pour *faire classe*. Avec pragmatisme, agilité ou modestie, vous avez collectivement proposé des réponses, plus ou moins rapides, plus ou moins ambitieuses, plus ou moins justes pour permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité. Un des grands enseignements que cette crise nous permet de tirer (outre la problématique du media technique, outre vos propres compétences numériques, outre la faisabilité de la transposition à distance d'une éducation musicale, outre votre capacité à télétravailler, ...) demeure la question de l'appétence des jeunes à s'instruire, réfléchir, apprendre, découvrir, essayer, persévérer, percevoir et produire. Cette question touche à n'en pas douter le cœur du métier de pédagogue, à distance comme en présence d'ailleurs. À titre collectif, nous tâcherons de poursuivre la réflexion lors de nos prochaines réunions de bassin. Dans le même temps, l'enquête qui vous a été adressée il y a quelques jours est en cours d'exploitation, puisque 5240 professeurs de collèges et lycées ont répondu, soit plus d'1 sur 3 de l'ensemble des enseignants, dont seulement 4087 sont allés jusqu'au bout du questionnaire. Je rappelle que l'enquête ne pointe aucune donnée personnelle et seule la discipline renseignée permet une analyse différenciée. C'est ainsi que du côté de l'éducation musicale, vous avez été 132 à vous connecter, soit plus de 52% d'entre vous et dont 123 à répondre rigoureusement à toutes les questions. Il est alors possible d'accepter certains résultats comme significatifs aussi, je suis en mesure de vous livrer une analyse en suivant l'organisation interne de l'enquête.

- Conditions d'exercice de la continuité pédagogique.
 - C'est par l'ENT que 94% d'entre vous, ont installé la continuité pédagogique. D'autres média ont aussi été utilisés comme Moodle (27%) la classe virtuelle du CNED (32%) la messagerie personnelle (42%) et le téléphone (28%).

- Les principales difficultés pour installer la continuité ne sont pas identifiables puisque le taux de réponse est trop bas (11 professeurs d'EM2C ont répondu).
 - Vous vous êtes sentis accompagnés par l'IA IPR de manière satisfaisante (43%), voire très satisfaisante (53,79) mais 4 des 132 répondants à cette question, n'ont pas été satisfaits dans la durée. Quant à la qualité des réponses à vos attentes, elle est satisfaisante (56%), voire très satisfaisante (37,12) et 3 parmi les 132 répondants la trouvent inadaptée. Vous avez perçu l'accompagnement de votre équipe de direction de manière satisfaisante (33%), voire très satisfaisante (46%). Globalement le travail avec les autres membres des équipes pédagogiques n'a pas été modifié ou renforcé, sauf sensiblement avec le professeur principal.
 - La quantité de travail pendant la période à distance a été supérieure pour 50% d'entre vous, équivalente pour 39% d'entre vous.
- Le contact avec les élèves.
 - Il est difficile de mesurer une tendance pour la discipline et une grande disparité se dessine dans la quantification de l'activité des élèves.

Quelle est la proportion globale de vos élèves que vous estimez avoir été active et investie dans la participation à la continuité pédagogique que vous avez proposée ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Plus de 80% (B0101)	8	6.06%
Entre 60% et 80% (B0102)	27	20.45%
Entre 40% et 60% (B0103)	48	36.36%
Entre 20% et 40% (B0104)	27	20.45%
Moins de 20% (B0105)	19	14.39%
Sans réponse	0	0.00%
Non complété ou Non affiché	3	2.27%

Cette disparité est visible dans les niveaux et l'activité des élèves décroît sensiblement en 3^{ème}, mais selon vous, ce sont la fracture numérique et le manque de motivation qui ont conduit les élèves à s'éloigner de vos propositions.

- Vous confirmez à 71% que votre regard porté sur certains élèves a changé, contre 26% qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation.
 - Vous constatez à 85% que les élèves ont développé leur autonomie, mais qu'en même temps et pour la même proportion, l'implication des parents est fortement dépendante de la qualité des effets attendus de l'enseignement à distance. Vous estimez à 72% d'entre vous que l'enseignement à distance a fait perdre de nombreux élèves.
- Les choix pédagogiques
 - Vous affirmez à 83% (des 126 répondants) que vos choix pédagogiques n'ont pas été influencés par l'orientation futur des élèves mais que leur profil entre en jeu pour 56% d'entre vous. La consolidation ou la révision du programme au détriment d'acquisitions nouvelles a guidé majoritairement vos propositions.
 - Par ailleurs, dans la question de la remédiation face aux difficultés, la différenciation (cf ci-dessous) n'a pas été un point marquant de ce type d'enseignement selon vos réponses.

Par rapport à une situation habituelle d'enseignement, vous estimez que vous avez pu davantage différencier et personnaliser :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (C0311)	54	40.91%
Non (C0312)	72	54.55%
Sans réponse	0	0.00%
Non complété ou Non affiché	6	4.55%

- En revanche, c'est dans le suivi des élèves que vous estimez avoir d'avantage différencié et personnalisé votre accompagnement à 51% et encore plus pour les propositions de recherches personnelles (54%)
- Pour mettre en place ce travail à distance, ce sont les activités à effectuer en ligne (58%) et la diffusion de ressources ou le renvoi à des ressources (57%) qui ont eu vos faveurs ; 61% d'entre vous n'ont jamais utilisé la classe virtuelle et 72% n'ont pas proposé les programmes Lumni à la télévision.
- Vous confirmez à 61% que vos choix pédagogiques du travail à distance auront une influence sur l'avenir et que les activités pratiques musicales à distance se sont révélées impossibles pour 63% d'entre vous, voire à nuire à la motivation des élèves. Vous confirmez (85%) enfin que l'enseignement à distance s'est appuyé utilement sur des ressources numériques
- L'évaluation des élèves.
 - Conformément aux orientations données, vous avez évalué moins que d'habitude le travail des élèves (44%) et vous avez éprouvé le besoin de changer votre manière d'évaluer au profit d'évaluation formative et de modalité d'auto-évaluation.
- La relation aux parents
 - Vous estimez que la relation aux parents n'a pas changé de manière significative et s'est faite prioritairement directement par courriel (79%).
- Le développement professionnel
 - Majoritairement (80%) vous estimez que l'enseignement à distance a développé une meilleure maîtrise des outils numériques et vous a permis une diversification de vos démarches d'enseignement. Cette période a été l'occasion de réfléchir aux enjeux du métier pour 71% d'entre vous et pour 88% vous a donné une certaine capacité à innover et à s'adapter en découvrant de nouveaux outils.

Que tous les professeurs qui ont pris le temps de répondre à cette enquête soient ici remerciés. Cet espace qui vous avait été ouvert avait une double perspective ; celle d'une part de vous offrir la possibilité de vous exprimer en prenant un certain recul afin de verbaliser votre *ressenti*, dans cette période hautement déstabilisante et d'autre part, celle d'éclairer le pilotage académique en terme de formation ou de besoins particuliers.

Pour se tourner à présent vers l'**avenir**, les informations en ma possession ne nous permettent pas encore de jeter les bases définitives des conditions d'accueil et d'apprentissages des élèves pour la rentrée prochaine. [La loi d'urgence sanitaire du 23 mars](#) avait été prorogée jusqu'au 10 juillet, aussi de nombreuses incertitudes pèsent toujours sur la modalité des enseignements et il n'est peut-être pas inutile d'imaginer plusieurs scénarios pour notre discipline, inspirés d'ailleurs de la

période qui s'achève, sous obligation ou pas de protocoles sanitaires, quelque soit leur niveau d'exigence.

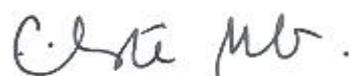
Pour rappel la campagne **d'inscription individuelle au PAF** est ouverte du 17 août au 21 septembre 2020 et les modules seront menés sous réserve de candidature suffisante. Je vous invite à consulter l'offre et les modalités d'inscription sur le site

<https://www.ac-strasbourg.fr/pro/formation-des-personnels/>

Avant de conclure cette huitième lettre depuis mars, je félicite et remercie au nom de l'Institution celles et ceux qui modifient le paysage des professeurs d'éducation musicale, soit parce qu'ils achèvent à présent ou prochainement leur activité professionnelle pour s'orienter vers d'autres activités moins contraignantes sans doute, soit parce que leur carrière prend un autre court, soit parce qu'il quitte une mission. Celle de webmestre par exemple reviendra à la rentrée à Yannick Iffer qui prend le relais de Rym Boos et je les remercie tous les deux chaleureusement. À Mesdames Angélique Maurath, Anne-Chantal Henry, Marie-Paule Tresch et Monsieur Jean-Philippe Hummel, je souhaite une bonne retraite, après de nombreuses années au service de la réussite des élèves dans et hors les murs de la classe. Et à Madame Pascale Parayre, j'adresse mes vœux sincères de réussite dans son nouveau métier de personnel de direction. Je rêve que dans son établissement, les nombreuses compétences transversales installées grâce à l'éducation musicale seront particulièrement lisibles.

Douces et reposantes vacances à vous tous,

Prenez soin de vous, prenons soin de nous !



Christine Masse-Guépratte